



COMPTE-RENDU SEANCE DU 31 MAI 2012

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le 31 mai 2012

Décide :
A L'UNANIMITE

Approbation du procès-verbal du 26 avril 2012

Tirage au sort - Jury criminel

Rétrocession voiries Domaine d'Eole

De signer la convention de Transfert des Equipements et Espaces Communs du Lotissement « Domaine d'Eole », avec la société Guénange Habitat Développement.

Cette convention prendra effet aux conditions suivantes :

1. Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (cerfa n°13408*01)
2. Réalisation des opérations contradictoires de réception par le Maître d'Ouvrage, en présence d'un représentant de la Commune
3. Accords des services concessionnaires pour la prise en charge de l'ensemble des réseaux réalisés sur le lotissement
4. Minimum de 80 % des pavillons individuels construits.

Attribution de marché - ZAC Cœur de Ville - Prestations intellectuelles

D'attribuer le marché de prestations intellectuelles pour la réalisation du dossier de création de la ZAC du cœur de ville à Guénange au groupement à ce groupement Architecture et Environnement, BEREST, Acte 2 Paysage et Atelier des Territoires.

Enquête publique / Sablières DIER - Mondelange

D'émettre un avis favorable en vue d'autoriser l'exploitation d'une carrière alluvionnaire sur le territoire de Mondelange, Richemont et Bousse et suite à l'arrêté préfectoral n°12-3004 du 17 avril 2012 relatif à une enquête publique du 21 mai au 22 juin 2012,

SISCOPIDE- demande de subvention - Enfouissement des réseaux secs rue de l'école

De solliciter une subvention du SISCODIPE pour l'opération citée en objet et sur la base du coût estimatif prévisionnel : 250 000 €

Participations animations Ados - Eté 2012

D'appliquer les tarifs suivants :

	Date	Participation par adolescent/semaine
Animations estivales :		
- Randonnée	Du 30 juillet au 3 août 2012	15 €
- Jeux virtuels vs jeux réels	Du 6 au 10 août 2012	15 €
- Sorties et grands jeux	Du 13 au 17 août 2012	15 €
- Initiation musicale	Du 20 au 24 août 2012	15 €
La participation est fixée à 40 € pour les 4 semaines d'animation par adolescent, le cas échéant		
Séjour à Vigy		
Camp jeunes avec Laer	Du 13 au 21 juillet 2012	180 € par adolescent
Macadam Sport		
Animations sur sable	Du 9 au 13 juillet 2012	Gratuit
Mini séjour camping club de voile	Du 20 au 24 août 2012	Gratuit

Subventions aux associations

Article	Nom de l'Organisme	Objet	Montant	VOTE
6574	APSG	atelier mosaïque	345 €	Unanimité
6574	FJT	Subvention annuelle	1 200 €	Unanimité
6574	Les Trouvères du Tillet	Acompte subvention annuelle	600 €	Unanimité
TOTAL			2 145 €	
TOTAL GENERAL			2 145 €	

Acceptation d'indemnité d'assurance

D'accepter le remboursement de l'assurance de la ville à hauteur de 1 616,77 € en règlement d'indemnité différée pour la vétusté des équipements au local Espace Jeunes.

Animation sculpture - fête de la Forêt

De verser une participation de 300,00 €.au comité des fêtes de Guénange dans le cadre de l'organisation d'une animation de sculpture sur bois.

Acquisition Foncière - Parcelle forestière

D'autoriser le Maire à finaliser l'acquisition d'un patrimoine forestier parcelle 26 section 23 de 14 ares 01 ca appartenant à Madame FRANCOIS Louise de Guerstling au prix de 2 500 €.

Vacations funéraires

D'appliquer le montant de 25 € pour les vacations funéraires.

Vu la loi 2008-1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire notamment l'article 5 du chapitre II Ces vacations sont gérées par le service de Police Municipale et versées à la Trésorerie de Metzervisse.

Décision modificative n°1

D'adopter la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
042.6811.01	Dotations aux amortissements	30 000,00 €	74832.01	Attribution du fonds deptale de TP	30 000,00 €
TOTAL		30 000,00 €	TOTAL		30 000,00 €
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
			040.28188.01	Autres immo corporelles	30 000,00 €
			1641.01	Emprunt	- 30 000,00 €
TOTAL		- €	TOTAL		- €

Cession d'un délaissé - Rue Sainte placide

D'autoriser le Maire à céder à l'euro symbolique la parcelle /1020 section 31 d'une surface de 37 ca au profit de Madame Dawn BUXTON. Les frais notariaux seront à la charge de l'acquéreur.

Vente de Timbre

De céder au tarif de 3 € et une plaquette souvenir de 4 timbres à l'occasion du 60ème anniversaire de la cité sidérurgique à enregistrer ces recettes par la régie de la bibliothèque municipale, lieu de vente des timbres.

Le Maire,
Jean-Pierre LA VAULLÉE